

Japan Analysis

la lettre du Japon

15 avril 2009

ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. Une confusion intérieure toujours plus grande
2. La continuité dans les relations avec les États-Unis

POINTS DE VUE D'ACTUALITE

Nakagawa Hidenao, Tahara Sôichirô, « Aux prochaines élections, je proposerai une coalition pour un New Deal japonais », Chûô kôron, mars 2009, p.98-108.

Kitagawa Masayasu, Sonoda Hiroyuki, « La transformation de la scène politique n'est pas pour tout de suite », Chûô kôron, avril 2009, p.90-97.

Sakaiya Taichi, « Ne repoussons pas cette occasion de retirer à l'administration sa suprématie », Chûô kôron, avril 2009, p.98-103.

Maeda Tetsuo, « Mettons du soft power dans la lutte contre la piraterie », Sekai, mars 2009, p.32-35.

Murata Kôji, Furukawa Katsuhisa, « Comment s'orienter dans la guerre anti-terroriste d'Obama ? » [Obama no tairerosensô ni dô mukiauka], Shokun, mars 2009, p.62-75.



ANALYSE DE L'ACTUALITE

1. Une confusion intérieure toujours plus grande

Le gouvernement Asô a été lent dans son adoption de nouvelles mesures de soutien à l'activité économique.

Un premier paquet de mesures voté le 18 octobre 2008 pour 11 500 milliards de yens allégeait les frais médicaux à la charge des patients dans le cas de personnes âgées et attribuait une aide aux PME. La loi de finance rectificative pour l'année fiscale 2008, dont le vote avait été repoussé, a été votée le 27 janvier 2009. Cette loi prévoyait, avec une loi du 4 mars, un nouveau plan d'un montant de 27 000 milliards de yens comprenant une aide individuelle, la prise en charge des examens médicaux associés à une grossesse, une allocation spécifique aux personnes licenciées et l'abaissement du montant des frais de péages autoroutiers.

Le budget 2009, en débat depuis le 19 janvier, prévoit une enveloppe de 37 000 milliards de

yens comportant notamment des mesures de soutien à l'emploi, des aides aux régions, une baisse des cotisations sociales et de la taxe d'habitation. Des mesures supplémentaires comme l'avancement de travaux publics déjà provisionnés sont également envisagées. Le budget 2009 a été voté le 29 mars. Une loi de finance rectificative pourrait être présentée dès le mois de mai¹.

Le gouvernement tente d'avancer sur certains projets de réformes, comme celle de la fonction publique dont les principaux volets sont les suivants². En premier lieu, l'Office du personnel (de 680 personnes), rattaché au cabinet par une loi de réforme de juin 2008 (Kokka kômuin seido kaikaku kihon hō), devrait être réorganisé. Les sections de son Bureau du personnel qui gèrent les examens et les stages seraient regroupées avec la section du Bureau des carrières qui s'occupe de l'avancement au sein d'un « Bureau du cabinet chargé de la gestion de la politique administrative et du personnel » (naikaku jinji, gyōsei kanrikyoku) composé de 300 à 350 fonctionnaires³. Ce

bureau aurait des fonctions plus étendues que l'office : l'office actuellement n'influence pas les carrières mais avalise les décisions des ministères. Cette nouvelle organisation doit donc permettre la gestion centralisée des carrières. Il s'agit de limiter le recours à la pratique de l'amakudari (selon laquelle un ministre place ses anciens fonctionnaires dans des personnes morales soumises à sa tutelle) ou du watari (les anciens fonctionnaires occupant successivement divers postes avant leur retraite définitive, ce qui leur permet d'accumuler un surcroît d'indemnités de retraite) que le Premier ministre veut voir disparaître. Un décret a interdit ces pratiques en décembre 2008, tout en maintenant pour trois ans la faculté d'autoriser par dérogation des watari. Une trentaine d'autorisations ont été accordées en trois ans entre 2006 et 2008⁴.

Dans cette perspective, le Premier ministre souhaite aussi la transformation du système d'examen d'entrée actuel. La promotion d'entrée sert de référence dans la progression à l'ancienneté et explique le recours à l'amakudari, l'ensemble d'une promotion ne pouvant accéder simultanément à des postes de directeur dans un ministère donné. Ce système serait supprimé à partir de l'année fiscale 2011. Pour éviter la nécessité de recourir à l'amakudari, les carrières des fonctionnaires seraient allongées.

En deuxième lieu, deux nouvelles catégories de personnel seraient créées en application de la loi de juin 2008 déjà mentionnée : celles de personnel « de la stratégie de l'État » placé auprès du Premier ministre et de « personnel politique », placé auprès des ministres. Ces personnels, choisis par les hommes politiques, joueront un rôle similaire à celui des membres des cabinets des ministres français : ces fonctions incombent actuellement au Japon

à des fonctionnaires, si bien qu'un ministre n'est pas libre de choisir ses collaborateurs et hérite d'un personnel marqué par la culture de son ministère plutôt que par une vision plus stratégique de l'intérêt national. Il s'agit, par cette mesure, de renforcer le pouvoir de la classe politique sur l'administration. Ces réformes sont annoncées comme devant être préparées dès 2009 et mises en œuvre à partir de 2010, mais elles se heurtent à l'opposition de l'administration.

M. Asô s'attache par ailleurs à défaire les réformes de ses prédécesseurs, y compris celle de la Poste qu'avaient pourtant plébiscitée les électeurs en 2005. Le fait qu'en octobre 2008, le Minshutô ait présenté un projet de révision de la réforme de concert avec les sociaux-démocrates et avec le Nouveau parti du peuple (qui s'est scindé du PLD sur cette question) et qu'il se soit entendu avec ce dernier en décembre pour la remettre à plat s'il remportait les élections, semble influencer le jugement de M. Asô, jugement qui n'est pas encore complètement formé comme en attestent ses déclarations contradictoires.

Les déclarations de M. Asô sur la privatisation de la Poste⁵

Le 5 février (questions du représentant Minshutô Tsutsui Nobutaka, Commission du budget) :

Quelle réforme allez-vous faire ?

Le moment est venu de se demander si la division en 4 structures [assurance, service aux usagers, épargne, courrier] est une bonne chose.

Vous étiez ministre de l'Intérieur au moment de la réforme...

Sous M. Koizumi déjà, je n'étais pas d'accord. J'ai finalement appuyé la réforme en tant que membre du gouvernement. Je n'étais pas chargé de la privatisation de la Poste.

Le 6 février (conférence de presse) :

Des critiques montent, au parti, contre l'intention que vous avez manifesté de revenir sur la privatisation ?

Je n'ai jamais dit que j'allais renationaliser la Poste.

Le 9 février (questions du représentant Minshutō Tsutsui Nobutaka, Commission du budget) :

Remettre en question la division en 4 équivaut à revenir sur la privatisation qu'ont sanctionnée les électeurs...

Les élections posaient la question de la privatisation, pas de la division en 4 sociétés ou en 3.

A l'époque, vous étiez opposé à la privatisation ou à la division en 4 sociétés ?

J'étais d'accord sur la privatisation. Soyons clair là-dessus.

Si vous étiez d'accord sur la privatisation, contre quoi étiez-vous ?

J'étais contre la privatisation quand j'ai été nommé ministre de l'Intérieur. Deux ans plus tard, j'avais fini par penser que sur le plan de la gestion de la Poste, la privatisation était préférable. J'ai donc signé le décret.

Le 9 février (conférence de presse) :

Étiez-vous contre la privatisation ou la division en 4 sociétés ?

Il y avait beaucoup d'avis divers à l'époque sur une division en 2, 3 ou 4 sociétés. Je ne vais pas entrer dans le détail d'une explication maintenant.

M. Asō a eu des maladroites du même ordre sur le « chèque consommation » que prévoit son deuxième plan de relance (si tout

le monde y avait droit, lui-même toucherait-il ou non le chèque ?). En novembre déjà, certaines de ses déclarations avaient heurté (les médecins « étaient totalement dépourvus de conscience sociale », le 19 novembre). Sa lecture erronée de deux caractères (le 12 novembre) lui avait valu le sobriquet de « Shin KY » - pour Kanji yomenai, « l'illétre », et par référence au surnom d'Abe Shinzō qui, lui, ne s'avait pas « saisir l'atmosphère » (« Ganso KY » - Kūki yomenai)⁶. Sa cote de popularité a sombré sous les 10%. La personnalité que les Japonais jugent la mieux à même d'exercer la fonction de Premier ministre est aujourd'hui M. Koizumi⁷.

Dans ce sondage, M. Ozawa arrivait en deuxième position. Au début du mois de février 2009, le Minshutō talonnait le PLD dans les sondages : il était capable de gouverner pour presque 51% des personnes sondées⁸. Jamais les deux partis n'avaient été aussi proches dans les réponses recueillies.

“ Le scandale financier qui frappe le Minshutō change la donne électorale ”

Mais M. Ozawa a été compromis dans un scandale financier qui ne sera sans doute pas oublié quand les prochaines élections auront lieu – entre avril et septembre. Ce scandale pourrait inciter le PLD à dissoudre la Chambre avant la fin de la législature, en septembre.

La loi sur le financement des partis politiques autorise les dons d'une entreprise à un parti ou à une de ses antennes (elle interdit les donations d'une entreprise à un homme politique ou à son bureau personnel). Elle autorise aussi les dons d'un groupement créé pour gérer

les activités politiques d'une entreprise à un parti ou au bureau d'un homme politique. En revanche, elle ne permet pas les dons de tels groupements aux antennes d'un parti – ce qui s'est passé en l'espèce : l'entreprise de construction Nishimatsu a créé deux structures à la tête desquelles elle a placé deux de ses anciens employés⁹. Leurs contributions à l'antenne locale du Minshutô de la préfecture d'Iwate, antenne que préside M. Ozawa (élu de la 4^e circonscription d'Iwate) auraient été de 25 millions de yens (170 000 €) par an depuis 2003¹⁰. D'autres irrégularités ont été trouvées dans les comptes de l'organisation de M. Ozawa, Rikuzankai depuis l'ouverture de l'enquête.

Le Minshutô s'est construit dans la rupture avec le PLD en prônant des réformes

radicales en matière de financement des partis politiques. En mai 2002, une proposition de loi du parti visait l'interdiction de donations politiques de la part d'entreprises réalisant des travaux publics. Son manifeste de novembre 2003 reprenait cette proposition et lui ajoutait l'obligation de publicité de toutes les donations (soit, la disparition du seuil de 50 000 yens, augmenté depuis). Le manifeste de juillet 2004, pour les élections à la Chambre des conseillers, proposait d'imposer un audit externe aux partis. En juillet 2007, le Minshutô s'était engagé à rendre obligatoire la fourniture de factures pour tous les frais de bureau ou liés à l'activité politique et à porter la durée pendant laquelle des reçus peuvent être demandés aux partis de 3 à 5 ans¹¹.

Sources : *Mainichi shimbun, Asahi shimbun, Yomiuri shimbun.*

Date de la première entrevue des chefs d'Etat américains et japonais après les présidentielles américaines et laps de temps écoulé entre l'élection et l'entrevue¹²

Eisenhower	9 novembre 1954	1 an 9 mois (Yoshida)
Kennedy	20 juin 1961	5 mois (Ikeda)
Johnson	25 novembre 1963	3 jours (Ikeda)
Nixon	19 novembre 1969	10 mois (Satô)
Ford	21 septembre 1974	1,5 mois (Tanaka)
Carter	21 mars 1977	2 mois (Fukuda)
Reagan	7 mai 1981	3,5 mois (Suzuki)
Bush sr.	2 février 1989	2 semaines (Takeshita)
Clinton	16 avril 1993	3 mois (Miyazawa)
Bush	19 mars 2001	2 mois (Mori)
Obama	24 février 2009	1 mois (Asô)

2. La continuité dans les relations avec les États-Unis

Le Japon appréhendait l'effet de l'alternance démocrate sur ses relations avec les États-Unis. Selon un sondage effectué par la BBC dont les résultats ont été publiés par le Yomiuri, les Japonais étaient avec les Russes, ceux qui attendaient le moins de changement de l'élection de M. Obama et la proportion de Japonais qui estimaient qu'elle aurait un impact négatif sur la diplomatie américaine y était la plus élevée (supérieure de 11 points aux réponses russes)¹³.

La première entrevue de MM. Asô et Obama a eu lieu à Washington le 24 février. M. Obama a déclaré à cette occasion que le Japon avait été un partenaire formidable (« a great partner ») sur des questions allant de la lutte contre le changement climatique à l'Afghanistan.

Avant même cette entrevue, le gouvernement japonais avait vu avec soulagement Mme Clinton faire du Japon la première étape de sa tournée asiatique et de son premier déplacement à l'étranger à la mi-février, peu après l'investiture de M. Obama.

Le Japon a demandé à la nouvelle administration de réitérer que les États-Unis considéraient les Senkaku comme relevant du même régime que le reste du territoire japonais : en décembre dernier, un navire chinois de sondage des fonds marins avait fait incursion alentour. En 1996, Kent Calder, alors sous-secrétaire d'État à la Défense, avait déclaré qu'une agression chinoise sur les Senkaku aurait les mêmes conséquences, quant aux obligations des États-Unis à l'endroit du Japon, que l'agression d'une autre partie du territoire japonais. En mars 2004, George Bush s'était

exprimé dans le même sens. Mme Clinton s'est contentée d'affirmer que ce litige devait se régler par des voies pacifiques¹⁴, mais le secrétaire général du cabinet, Kawamura Takeo, a annoncé ultérieurement avoir obtenu confirmation de ce que la position du gouvernement américain n'avait pas changé¹⁵.

Mme Clinton a salué l'effort du gouvernement pour participer à l'effort international de lutte contre la piraterie au large de la Somalie.

De fait, le 14 mars, le ministre de la Défense, M. Hamada, a donné l'ordre de déploiement de deux destroyers équipés de deux hélicoptères chacun dans le golfe d'Aden pour protéger des navires battant pavillon japonais, transportant des nationaux ou des marchandises japonaises. Ce déploiement de 400 membres d'un bataillon ayant reçu un entraînement spécial en matière de tir a lieu sur le fondement de l'article 82 de la loi sur les FAD qui régit

leurs activités de maintien de l'ordre public. Elles emmènent avec elles huit garde-côtes dans ce qui constitue la troisième opération de police des FAD – après celles de mars 1999 et de novembre 2004 – et la première hors des eaux territoriales japonaises. Ce sont les garde-côtes japonais qui interviennent dans le détroit de Malacca depuis les années 1990.

Une loi devrait permettre aux garde-côtes de défendre des navires civils tant japonais qu'étrangers, que ces derniers transportent ou non des nationaux ou marchandises japonais¹⁶. Les FAD ne seraient plus appelées à intervenir que dans l'hypothèse où les garde-côtes ne parvenaient pas à repousser les pirates. Leur intervention devrait être autorisée par le ministre de la Défense avec l'approbation du Premier ministre (meirei).

« Le Japon participe à l'effort international de lutte contre la piraterie »

Le projet de loi a été arrêté le 13 mars (kakugikettei)¹⁷. Le Nouveau parti du peuple et le Parti social-démocrate y sont opposés. Le Parti social-démocrate (ancien Parti socialiste) a réitéré son opposition au déploiement à l'étranger des FAD. Quant au Minshutô, M. Ozawa avait déclaré à la fin du mois de décembre dernier qu'il n'y avait aucun doute sur le fait que la Constitution permettait au Japon de défendre ses navires attaqués par des pirates. Pourtant, le 18 janvier, il a estimé, dans la conférence de presse qui a suivi l'assemblée du parti, qu'« on [pouvait] concevoir de défendre les biens ou nationaux japonais, mais qu'il faille pour cela utiliser les FAD [était] un autre problème »¹⁸. A la mi-mars, il restait prudent quant à l'usage des armes permis par le projet de loi (si les pirates n'obéissent pas à l'ordre qui leur est donné de s'immobiliser et s'approchent dangereusement)¹⁹.

Plus de 60% des Japonais estiment que le Japon doit participer à la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden selon un sondage du gouvernement repris par la presse²⁰.

Mme Clinton a mis à profit sa visite pour s'entretenir avec Ozawa Ichirô le 17 février. Une semaine plus tard, M. Ozawa a déclaré, dans une conférence de presse, que si le Japon assumait un rôle plus important, celui des États-Unis diminuerait. Il n'y aurait plus de sens alors pour les États-Unis à conserver autant de soldats en Asie : la 7e flotte suffirait à maintenir sa présence. Le reste serait assumé par le Japon en concertation avec eux²¹. Le 27, M. Ozawa a dû préciser que les FAD japonaises n'interviendraient jamais dans la gestion des crises d'autres pays : ses déclarations, quelques jours plus tôt, n'impliquaient en aucun un renforcement du potentiel de défense japonais²².

Positions du Minshutô sur les principaux dossiers nippo-américains²³

Le parti est pour une alliance nippo-américaine véritablement égalitaire. Le Japon doit construire sa stratégie internationale et la formuler clairement. Tout en opérant avec les États-Unis une répartition des rôles de chacun, le Japon doit activement assumer sa part de responsabilités dans le maintien de la sécurité internationale (Seiken seisaku no kihon hôshin (Seiken maguna karuta), décembre 2006)²⁴.

Le parti propose que le montant de la participation japonaise aux frais des bases américaines soit réévalué régulièrement (Seisaku Index 2008).

En Afghanistan, après un cessez-le-feu, la possibilité d'une assistance humanitaire que fourniraient notamment les FAD pourrait être envisagée (idem).

Le parti souhaite la relocalisation de la base des Marines de Futenma hors du département d'Okinawa, voire ailleurs qu'au Japon si l'environnement stratégique le permet (Okinawa Bijon 2008).

Quand un civil est victime de l'agression d'un militaire américain, les dommages et intérêts qui lui sont dus doivent être versés intégralement par les États-Unis. Les États-Unis assument également les frais de remise en état à la suite d'une dégradation de l'environnement imputable à l'armée américaine (idem).

POINTS DE VUE D'ACTUALITE

Nakagawa Hidenao, Tahara Sôichirô,
« Aux prochaines élections, je proposerai une coalition pour un New Deal japonais »
[Tsugi no sôsenkyo de nihon han nyûdiru rendô wo teishô suru], Chûô kôron,
mars 2009, p.98-108.

Le journaliste de TV Asahi Tahara Sôichirô interroge l'ancien secrétaire général du cabinet, Nakagawa Hidenao considéré comme un réformateur.

Tahara : Vous êtes bien calme, en ce moment !

Nakagawa : Je ne savais pas que je passais pour bavard !

Tahara : Il y a un véritable mouvement de rejet de M. Asô, en ce moment. Pourquoi ?

Nakagawa : Si l'on prend M. Koizumi, et que l'on regarde la « dissolution sur la réforme de la Poste », on a envie de suivre quelqu'un de cette trempe, même sans être complètement d'accord avec lui. M. Asô manque de relief. M. Obama, dans ses discours, s'adresse à la foule : sa politique est la leur.

Tahara : Et c'est dans ce contexte que Watanabe Yoshimi a quitté le parti, le 13 janvier. Il vous a demandé conseil, avant, je crois, non ?

Ca, non, vraiment. Il m'a appelé la veille pour me dire qu'il voudrait continuer à travailler avec les réformateurs du parti. S'il m'avait demandé mon avis, je lui aurais dit qu'il était important en ce moment d'obtenir des résultats ensemble, en tant que majorité.

Tahara : Personne n'est parti en même temps que lui. Quand M. Watanabe a affirmé qu'il fallait faire voter rapidement la deuxième loi de finances rectificative [comportant des mesures de relance, plutôt que de repousser son vote à la session parlementaire suivante] Shiozaki Yasuhisa ou Shigeki Toshimitsu, par exemple, et un groupe qui a fini par assembler 43 personnes, étaient d'accord. Que pensent-ils de la décision de M. Watanabe ?

Nakagawa : Certains comprennent certainement, mais beaucoup doivent avoir le sentiment que c'était prématuré.

Tahara : M. Watanabe peut être tranquille à l'approche des élections, mais ça n'est pas le cas des autres. Il s'est peut-être dit que comme indépendamment, il avait davantage de chances de gagner ? Il a peut-être fait ce calcul ?

Nakagawa : Non, ce n'est pas quelqu'un qui réfléchit en termes électoralistes !

Tahara : Vous allez rester en contact avec lui ?

Nakagawa : Si l'on réfléchit par-delà le vote du budget, pour changer la politique japonaise, il va nous falloir construire un nouveau cadre.

Tahara : Le cadre actuel des relations majorité-opposition sera détruit ?

Nakagawa : Si l'on ne fait rien. Je parle de créer une dynamique. Il ne s'agit pas de savoir qui s'entend bien avec qui, qui mène les mêmes

combats : cela se situe un niveau au-dessus.

Tahara : On va donner l'impression que vous êtes dans l'oeil du cyclone, mais quel nouveau cadre verriez-vous ?

Nakagawa : Ce qui est important pour commencer, c'est que c'est que la population souhaite un renouvellement de la scène politique. Un sondage du Yomiuri en début d'année, montrait que c'était le cas de 37,6% des Japonais, tandis que 24,3% voulaient une grande coalition PLD-Minshutô, 11,7% un gouvernement Minshutô, et 11,6%, un gouvernement PLD. Un sondage de l'Asahi disait 60% des sondés favorables à une transformation de la scène politique associée à une grande coalition PLD-Minshutô.

Tahara : Ces sondages indiquent que la popularité du Minshutô dépasse celle du PLD, mais la population ne souhaite pas pour autant un gouvernement Minshutô.

Nakagawa : Je comprends les choses ainsi : les gens en ont marre du PLD qui ne contrôle pas l'administration, ils voient bien quel désordre il y aura si le Minshutô est au pouvoir, mais se disent qu'ils vont peut-être lui laisser sa chance. On ne sent pas pour autant une « fièvre de grand soir », comme si nous étions à la veille de l'alternance : ni le PLD, ni le Minshutô ne tiennent l'opinion.

Tahara : Plutôt qu'une grande coalition, beaucoup de gens souhaitent un renouvellement.

Nakagawa : Ce qu'ils demandent ce sont des dirigeants qui aient une vision de ce que devra être le Japon dans 10 ou 20 ans et annoncent clairement les mesures qu'ils vont mettre en œuvre pour y parvenir. Malheureusement,

ni la majorité, ni l'opposition ne montre cette faculté. Beaucoup en concluent qu'il faut une nouvelle force politique.

Tahara : C'est possible ?

Nakagawa : Dans mes vœux, au début de l'année, j'ai déclaré que l'ère de l'argent avait touché à sa fin avec ce qu'on appelait la crise. Dorénavant, l'effort serait récompensé. J'ai ajouté qu'il fallait avoir confiance. Une condition nécessaire de cela est par exemple que les personnes qui ont un projet national l'énoncent et s'unissent aux personnes qui sont animées d'une même volonté. Si le changement n'est pas plus profond que par le passé, il ne sera que passager. Si le Minshutô prenait le pouvoir avec sa vision politique confuse, nous n'aurions qu'une répétition du spectacle que Hosokawa et Hata nous ont déjà donné, c'est clair comme de l'eau de roche.

Tahara : Et l'évènement déclencheur, les élections, pourraient avoir lieu quand, selon vous ?

Nakagawa : Le budget va passer de justesse en mars. Les lois complémentaires au budget seront sans doute votées par la Chambre basse en seconde lecture à la majorité des deux-tiers, 60 jours après la transmission des textes à la Chambre haute, en l'absence – probable – de vote de rejet de sa part, soit, à la fin du mois du mai. Au

plus tôt les élections auront lieu entre fin mai et début juin.

Tahara : En juillet ont lieu les élections à la mairie de Tôkyô.

Nakagawa : Attendre septembre donnera le sentiment d'un maintien sous perfusion. C'est la raison pour laquelle beaucoup préfèrent l'option d'une dissolution en mai. Une dissolution négociée avec l'opposition, plus tôt, en échange d'un vote de rejet de la Chambre haute sur les lois complémentaires, n'est pas exclue. (...) Il s'agit bien d'être en phase avec la société de son époque, pas seulement de savoir sentir l'air du vent. Nous avons maintenant l'occasion de construire un gouvernement conduit par le peuple et de sortir du modèle de la nation administrative.

Tahara : Combien de parlementaires du PLD vous suivent ?

Nakagawa : Une centaine.

Tahara : Je pense que la moitié des membres du Minshutô sont sur votre ligne. Si le Minshutô remportait 260 sièges et que 130 des élus étaient réformateurs, vous auriez avec vous 230 parlementaires : vous pourriez prendre le pouvoir.

Nakagawa : Je compte aller de l'avant.



Kitagawa Masayasu, Sonoda Hiroyuki,
« La transformation de la scène politique n'est pas pour tout de suite »
[Seikai saihen wa ima janai], Chûô kôron, avril 2009, p.90-97.

Professeur à l'université de Waseda, gouverneur de la préfecture de Mie de 1995 à 2003, Kitagawa Masayasu est un parlementaire du PLD qui fait partie du groupe de réformateurs Sentaku. Il s'entretient avec Sonoda Hiroyuki, qui a fait scission du PLD en 1993 et l'a réintégré en 1999. M. Sonoda est actuellement vice-président du comité des affaires politiques du PLD.

Kitagawa : M. Sonoda, il y a 16 ans, quand le PLD a été renversé pour la première fois, vous êtes entré au gouvernement Hosokawa comme membre du parti Sakigake. Le PLD

pourrait de nouveau passer dans l'opposition : comment voyez-vous la situation ?

Sonoda : La situation est différente. J'ai quitté le PLD avant vous à ce moment-là, mais à dire vrai, nous n'avions pas en tête alors de reconfigurer la scène politique. Le grand parti d'opposition était alors le Parti socialiste : nous ne partions pas dans l'espoir de prendre le pouvoir avec lui. En outre, les profits tirés de l'appartenance à une faction se répartissent à tour de rôle, au PLD, ce dont ses réalisations se ressentent. Le parti n'avait plus de vigueur, la

politique semblait en suspens, et les personnes qui souhaitaient remettre en cause le pouvoir des factions se sont regroupées ; nous nous disions tout au plus qu'une transformation aurait lieu un jour.

Kitagawa : Et pourtant, le gouvernement Hosokawa s'est créé tout de suite.

Sonoda : Il allait doucement avant la réforme du mode de scrutin. Le passage au système uninominal dans le cadre de petites circonscriptions était souhaitable parce qu'il a affaibli les factions, mais a posteriori je pense qu'on aurait pu véritablement reconfigurer le monde politique si on s'y était pris différemment.

Kitagawa : Vous êtes plus critiques que beaucoup des acteurs de cette période !

Sonoda : Je me demande ce qu'il en est resté ! Le changement de scrutin a bien redonné de la vigueur au PLD, mais nous sommes loin de ce que nous espérions alors.

Kitagawa : Mon expérience est différente de la vôtre, puisque je me suis éloigné du centre quand j'en ai eu la possibilité. C'est certainement ce qui explique que je n'ai pas la même appréciation que vous des résultats obtenus, qui me paraissent à moi considérables. C'est parce qu'a été créé un système que l'on pouvait qualifier de bipartisan que les prochaines élections permettront peut-être une alternance dont la perspective se rapproche à grands pas. C'est un immense progrès du point de vue du régime parlementaire et de la démocratie japonais.

Sonoda : Le nouveau scrutin [adopté en 1994] oblige toutefois les parlementaires à obtenir davantage de voix pour remporter un siège, ce qui entraîne une dérive populiste.

Le Minshutô développe des arguments faciles, mais s'il emportait les élections, ses propositions seraient-elles réalisables ? Au PLD, beaucoup prônent des réformes sans penser un mot de ce qu'ils disent. Le second problème de ce nouveau système est qu'on ne peut pas dire qu'il satisfasse les électeurs. Beaucoup se désintéressent d'élections qui ne leur proposent que des alternatives blanc/noir.

Kitagawa : Mais pour moi qui ai une vision régionale de ces questions, un retour à des circonscriptions moyennes signifierait le retour de la centralisation.

Sonoda : Le nouveau système est meilleur, en dépit de ses défauts.

Kitagawa : Les prochaines élections seront historiques, il faut qu'il en soit ainsi. Pour la première fois les électeurs vont pouvoir se demander à quel parti ils veulent confier le pouvoir.

Sonoda : Le problème du Minshutô est que ses propositions ne sont pas abouties.

Kitagawa : Et – je me projette là après les élections – quand bien il gagnerait, que la division de la Diète disparaissait, je ne pense pas que nous connaîtrions une situation politique apaisée pour autant. Quel vœu formuleriez-vous ?

Sonoda : Ce qu'il nous faut, c'est une classe politique vigoureuse qui soit en mesure d'accomplir des réformes. Prenez celle de la fonction publique : en l'absence de classe politique puissante, nous n'obtiendrons qu'une réforme sans substance. Pour cela, le PLD et le Minshutô ont, l'un comme l'autre, besoin de leurs atouts mutuels. Cela restera vrai pour le Minshutô s'il gagne.



Sakaiya Taichi,

« Ne repoussons pas cette occasion de retirer à l'administration sa suprématie »

[Kanryô shihai datô no chansu wo minogasuna], Chûô kôron, avril 2009, p.98-103.

Diplômé d'économie de l'université de Tôkyô, M. Sakaiya est entré au ministère de l'Economie, du Commerce et de l'Industrie dont il s'est « retiré » en 1978. Il a assumé entre 1998 et 2000 la direction de l'Agence de planification économique. Il dénonce dans l'article retranscrit ici l'esprit de corps de l'administration.

La résistance de l'administration à la réforme de la fonction publique s'est manifestée par exemple dans les propos récents du directeur de l'Office du personnel, Tani Masahito. L'an passé, une loi a été votée qui semblait un pas dans la bonne direction, mais depuis les débats qui ont eu lieu dans le Bureau de la réforme ont révélé qu'on s'éloignait de son esprit. Ainsi, on fusionne l'ancien bureau du personnel et de la gestion administration, mais on le place sous l'autorité du sous-secrétaire général du cabinet, le plus haut fonctionnaire de l'État. La loi de juin 2008 prévoit qu'en 2012 un personnel d'une trentaine de personnes, un « personnel stratégique » assiste le Premier ministre. Ce qu'on avait imaginé initialement était que ces personnes ne soient pas des fonctionnaires, mais des journalistes ou des universitaires : indépendamment de leur parcours ou de leur âge, ils pouvaient donc occuper un poste de rang équivalent à celui de sous-directeur.

Mais un amendement a été présenté étendant l'accès à ces postes à des fonctionnaires. Ces fonctionnaires réintégreront ensuite leurs ministères : l'intention est donc claire, c'est que les ministères aient leurs « représentants » auprès du Premier ministre. Pour supprimer l'amakudari, on va prolonger les carrières jusqu'à 65 ans, mais en contrepartie, l'administration fait en sorte de démultiplier les postes de conseillers dont l'accès lui soit ouvert.

Le Japon est en perte de vitesse – pas seulement pour l'économie, mais pour la diplomatie, la médecine, l'éducation, sur un plan démographique, sa compétitivité internationale décline, son taux de suicides augmente... Ces difficultés tiennent à notre fonction publique. Ainsi, une femme enceinte est décédée après avoir été renvoyée d'hôpital en hôpital : de moins en moins d'hôpitaux peuvent pratiquer des accouchements, parce que l'environnement médical devient de plus en plus contraignant. En 2002, le ministère de la Santé a imposé aux hôpitaux d'avoir des assistants médicaux pour les actes gynécologiques. Or, il n'y avait jamais eu d'accidents quand les médecins et les infirmiers effectuaient les accouchements...



Maeda Tetsuo,
« Mettons du soft power dans la lutte contre la piraterie »
[Kaizoku taisaku ni wa sofuto pawâ wo], Sekai, mars 2009, p.32-35.

Expert en questions militaires et enseignant à l'université internationale de Tôkyô, Maeda Tetsuo estime que le déploiement de Forces d'autodéfense dans le golfe d'Aden enfreint l'article 9 et propose une voie plus conforme, selon lui, à l'esprit de la constitution japonaise.

La piraterie est devenue un problème international. Elle a pratiquement disparu de son ancien « paradis » qu'était l'Asie du Sud-Est. Elle représentait avec 262 actes, la moitié des actes de piraterie internationale selon le Bureau maritime international. Par contraste, l'année 2008 n'a connu que 28 attaques dans les eaux territoriales indonésiennes (une diminution de 90%) et 2 dans le détroit de Malacca. Ce succès a été obtenu par la mise en place d'une « diplomatie de la sécurité maritime » associant partage des informations, patrouilles et exercices communs, et d'efforts de prévention relevant du soft power comme de l'aide au développement. En coopérant au moyen de ses forces de police maritime dans le maintien de la sécurité des mers, le Japon a apporté une contribution internationale substantielle.

La coopération à la lutte contre la piraterie en Somalie est d'importance, mais nous avons là un « modèle asiatique ». Qui plus est, alors que nous avons ce précédent de l'exécution d'une opération de police, non militaire, en haute mer, où le Japon a pris des initiatives, certains se lamentent de « l'absence d'autres possibilités »

que le déploiement des FAD en Somalie : on poursuit manifestement un objectif.

Après la guerre du Golfe, les missions des FAD ont été étendues au déminage (1991) ; le réapprovisionnement en fuel opéré dans l'Océan indien a été réalisé au profit de troupes américaines qui se battaient en Irak : le dessein de « faire exister » les FAD est à l'œuvre sans qu'il y paraisse.

Pour ce déploiement en Somalie, on envisage cette fois de créer un « corps spécial de police » qui bénéficiera d'un droit élargi de recourir à ses armes non plus seulement en cas de légitime défense et d'urgence, comme actuellement, mais de manière préventive et pour couler le navire adverse. Les FAD vont véritablement recouvrer le droit faire la guerre. Si elles agissent en liaison avec d'autres armées, on aura renversé le tabou sur l'exercice de la légitime défense collective, tout en affirmant lutter contre la piraterie. Certes, la lutte contre la piraterie n'est pas la « guerre hors des frontières » du Japon [qu'interdit la Constitution], mais ça n'en est pas moins un pas en direction de l'admission de la légitime défense collective. Le faire par le truchement d'une opération de police est contraire à la fois à l'article 9 al. 2 de la Constitution et à la loi sur les FAD : la Constitution est bafouée.

Cette opération de police maritime est fondée sur l'article 82 de la loi sur les FAD. De

même que les articles 77 et 78 qui prévoient respectivement un déploiement terrestre et une action en cas d'invasion de l'espace aérien, ces dispositions sont considérées comme d'application nationale. Ces dispositions n'ont été invoquées qu'en 1999 à l'encontre d'un navire dont le pavillon n'était pas levé, et en 2004 contre un sous-marin chinois. Une invasion du territoire national ou la nécessité de prévenir une atteinte à la souveraineté japonaise sont les conditions géographiques de leur invocation. Les conditions sont que l'action des FAD reste dans les limites d'une opération de police.

En [août] 1980, quand un incendie a pris sur sous-marin nucléaire soviétique alors qu'il traversait le territoire japonais, le gouvernement n'avait pas envoyé les FAD sur les lieux. L'Agence de défense avait indiqué que l'invocation de ces articles ne serait justifiée que si face à un danger pressant, auquel les FAD maritimes, par exemple, n'eussent pu faire face, des vies ou des possessions japonaises devaient être protégées. La seule incursion en territoire japonais ne suffisait pas à justifier leur mise en œuvre. Quand, [en 1999], un destroyer et un P3C furent déployés pour la première fois sur le fondement de l'article 82, les FAD abandonnèrent leur course sitôt que le navire suspect eut quitté la zone de défense aérienne japonaise. En 2004, la justification donnée au déclenchement d'une opération de police fut qu'un sous-marin traversait le territoire japonais complètement immergé. Leur mise en œuvre tient donc à la nature de l'opération de police et est assortie d'une condition géographique : que l'opération soit entreprise dans la mer territoriale, la zone économique exclusive ou la zone de défense aérienne du Japon. La question peut être retournée en tous sens, leur invocation pour une opération qui aura lieu à 10 000 km des côtes japonaises n'est pas fondée.

La communauté internationale s'est intéressée à la piraterie dans le golfe d'Aden en septembre 2008 quand un bâtiment civil ukrainien qui transportait des chars et autres armements a été pris par des pirates et que les États-Unis et l'OTAN sont intervenus. En décembre, le Conseil de sécurité a adopté une résolution et la Chine a indiqué qu'elle envisageait un déploiement maritime. Les conseillers de M. Asô ont estimé qu'on ne pouvait se laisser dépasser par la Chine (Mainichi, 15 janvier 2009), ce qui révèle à la fois un sentiment de rivalité avec la Chine et la crainte de manquer le coche. Plus que de lutte contre la piraterie, cette décision vise à rehausser le statut du Japon et reflète d'autres considérations connexes. Elle ne s'inscrit ni dans la politique maritime du Japon, ni dans la perspective d'un intérêt public international. Qui plus est, les FAD maritimes et le ministère de la Défense qui veulent permettre aux FAD d'avoir une activité de marine « normale », y trouvent l'occasion d'étendre l'échelle des déploiements et de faire reculer les limites relatives à l'utilisation des armes. Après avoir envoyé les FAD pour une opération de police, le gouvernement envisage de faire approuver le dispositif par le vote une loi : cela détruit la base sur laquelle reposent l'interprétation et le fonctionnement des lois, ainsi que le contrôle civil.

(...) En octobre 2008, l'Agence de sécurité maritime a organisé avec l'organisme japonais de coopération internationale (JICA) une formation d'un mois sur la criminalité maritime internationale à laquelle elle invite [chaque année depuis 2001] l'ensemble des organes chargés, dans les pays asiatiques, de la surveillance des mers. Pour la première fois cette année, des pays du Moyen-Orient – le Yémen et le sultanat d'Oman – y étaient représentés : le modèle asiatique s'étend. Cette coopération non-militaire, n'impliquant pas une mise en œuvre de la légitime défense collective, fonctionne.



**Murata Kôji, Furukawa Katsuhisa,
« Comment s'orienter dans la guerre anti-terroriste d'Obama ? »
[Obama no tairerosensô ni dô mukiauka], Shokun, mars 2009, p.62-75.**

Murata Kôji, enseignant à l'université Dôshisha (ville de Kyôto) et Furukawa Katsuhisa, chercheur à l'Agence de promotion des technologies scientifiques de l'Institut de développement de la recherche technologique (Kagaku gijutsu shinkô kikô, Shakai gijutsu kenkyû kaihatsu sentâ) échangent leurs impressions de la nouvelle administration américaine.

Furukawa : M. Obama doit s'atteler à la crise économique et financière, à la lutte contre le

terrorisme, à la prolifération, au réchauffement climatique. Face à ces problèmes mondiaux, l'Alliance nippo-américaine qui n'est jamais qu'un instrument de gestion d'une relation bilatérale a peu d'importance en elle-même. L'Alliance n'est qu'un instrument politique, mais elle tend à se focaliser sur des questions d'importance particulière - la Corée du nord, la question chinoise, la région Asie. Face aux problèmes globaux, le Japon fait figure de

partenaire de poids, sans qu'on puisse affirmer qu'il soit incontournable.

Il est plus important que jamais que le Japon fasse preuve de leadership sur la scène internationale et qu'il travaille avec les États-Unis à la formulation de programmes d'action sur ces thèmes d'intérêt commun. Nous fêterons l'année prochaine le cinquantième anniversaire du traité de sécurité de 1960, mais dans quelle mesure la coopération nippo-américaine a-t-elle débouché sur la « coopération à échelle mondiale » que projetaient les directives bilatérales de 1997 ? Il est temps de s'y employer.

Un problème de première importance pour le président Obama est le terrorisme. Comme l'attention de M. Bush a été absorbée par la guerre en Irak et le renversement du gouvernement Hussein, l'Afghanistan a été délaissé : le pouvoir central ne parvient pas à renforcer son pouvoir et la situation se dégrade. Les États-Unis y renforcent leurs contingents, mais le terrain y est plus difficile que l'Irak. Il faut en outre mener conjointement avec l'opération militaire la reconstruction économique.

Murata : Du point de vue du Japon, la coopération internationale en Afghanistan [à laquelle le Japon ne participe pas directement] est plus légitime que celle qui a eu lieu en Irak. L'ISAF (International Security Assistance Force) a été autorisée par le Conseil de sécurité. C'est probablement le type d'opérations que les FAD auront à mener à l'avenir. Une opération même de soutien logistique ou de réapprovisionnement en carburant appellerait des avions de transport et des hélicoptères, dès lors qu'elle interviendrait dans des zones si montagneuses. Les FAD pourraient faire l'objet de tirs de mortier.

Le Canada a perdu plusieurs centaines de soldats en Afghanistan. Dans la confusion politique que nous connaissons, alors que la loi permettant le réapprovisionnement des membres de la coalition dans l'Océan indien tarde à être reconduite par la Diète, le Japon serait-il vraiment en mesure d'apporter sa contribution en personnels ?

Furukawa : Il y a bien des personnalités dans l'opposition pour souligner qu'un déploiement des FAD ne serait pas inconstitutionnel dès lors qu'il s'agirait d'une unité d'aide à l'ordre international déployée sur le fondement d'une résolution de l'ONU et que, par conséquent, il faut y procéder, mais cela n'est pas si simple. On ignore combien de morts une telle opération pourrait faire. Il faut nous commencer par nous demander comment nous voyons l'avenir de ce pays et quelle stratégie il nous faut adopter pour l'y faire parvenir.

Murata : Nous avons été confrontés au même problème avec le déploiement en Irak : pour expliquer pourquoi les FAD allaient participer à la reconstruction de l'Irak, le gouvernement s'est contenté de répéter à la Diète qu'il s'agissait d'une « zone sans conflit », sans apporter la moindre vision stratégique à l'appui de cette décision.

Furukawa : Quand les Japonais entendent « lutte anti-terroriste », ils ne pensent qu'à une opération armée. En réalité, c'est complètement faux. Certes, une intervention armée est inévitable, mais elle doit être prolongée par une politique de développement social et économique. En outre, cette lutte n'est pas un conflit classique : empêcher que les terroristes ne franchissent les frontières, les poursuivre, prévenir les attaques, apporter une aide aux victimes touche à l'administration et à l'application des lois : la Justice et la Police sont concernées également.

Notes

- 1 « Baramaki kokufuku kadai » et « Kaisan, natsu adenai ? », Yomiuri, 17 mars 2009.
- 2 « Kômuin kaikaku nankô no kizashi. Jinjiin ga kinôikan kyôhi », Yomiuri, 28 janvier 2009.
- 3 « Kômuinkaikaku doroshiai », Yomiuri, 31 janvier 2009.
- 4 « Kômuinkaikaku mikiri hassha », Yomiuri, 4 février 2009.
- 5 « Shushô « shûseidewanai to iukeredomo » », Yomiuri, 10 février 2009.
- 6 « Shûinsen senryaku to rendô », Yomiuri, 25 janvier 2009.
- 7 Pour 14,4% des personnes interrogées par le Yomiuri (édition du 5 février 2009). M. Asô, dans ce sondage, recueille 10 points de moins (4,7% des réponses).
- 8 Sondage réalisé par Kyôdô tsûshin, publié le 6 février 2009.
- 9 « Nishimatsukara kôkin hisho no ninshiki shôten », Yomiuri, 6 mars 2009.
- 10 « Ozawashi gawa ga Nishimatsu kensetsu ni kôkin seikyûsho... « kigyô kôkin » ninshiki ka », Yomiuri, 4 mars 2009.
- 11 « Seiji to kane kaikaku apûru », Yomiuri, 18 mars 2009.
- 12 « Sôki no kaidan shiwaku icchi », Yomiuri, 23 février 2009.
- 13 Yomiuri du 20 janvier 2009. Les pays ayant fait l'objet du sondage étaient l'Allemagne (où 78% de personnes estimaient que les relations des Etats-Unis avec le reste du monde allaient s'améliorer), la France, le Royaume-Uni, la Chine, les États-Unis, enfin le Japon et la Russie (où cette proportion atteignait respectivement 48% et 47%).
- 14 « Bei senkaku wo bôei meigen sezu », Yomiuri, 27 février 2009.
- 15 « Bei, senkaku shotô nihon no shiseiken kakunin, kanbôchôkan akirakani », Asahi, 5 mars 2009.
- 16 En pratique, les FAD maritimes n'ont pas attendu cette loi : le 3 avril, elles ont porté secours à un bâtiment battant pavillon singapourien dont s'approchait un navire qui s'est éloigné lorsque le destroyer japonais s'est approché.
- 17 « Kaijôkeibi kôdô hatsurei », Yomiuri, 14 mars 2009.
- 18 « Minshu sanpi shimesezu », Yomiuri, 29 janvier 2009.
- 19 « Sentai shageki kitei kokkai shôten ni », Yomiuri, 15 mars 2009.
- 20 « Somariachû kaiji haken, 6warichô ga shiji naikakufu », Mainichi, 14 mars 2009.
- 21 « Tôtotsu hatsugen hihan no uzu », Yomiuri, 27 février 2009 (conférence de presse du 24).
- 22 « Bôeiryouku no kyôka hitei », Yomiuri, 28 février 2009.
- 23 « Nihon no sekinin, bei wa jûshi », Yomiuri, 18 février 2009.
- 24 <http://www.dpj.or.jp/governance/taikai/magunacarta2006.html#03>

A l'heure où la transformation du paysage politique, l'avancée de la réforme et la restructuration de l'économie politique japonaises marquent l'actualité et influencent l'ensemble de l'Asie, il est important pour les acteurs publics et privé de comprendre le sens et la portée de ces évolutions, et d'en tirer les conséquences pour leurs propres stratégies.

En s'attachant à dépasser le cadre de l'actualité quotidienne pour identifier ces tendances nouvelles, Japan Analysis - La Lettre du Japon espère aussi mettre à la disposition de ses lecteurs un instrument de réflexion à partir des idées et des débats qui ont cours dans l'archipel.

REDACTION :

Guibourg Delamotte, Asia Centre, EHESS

FABRICATION ET DEVELOPPEMENT :

Secrétaire générale : Florence Biot

Assistante diffusion : Rozenn Jouannigot

COMMANDES ET ABONNEMENTS :

Version brochée :

abonnement 4 n°/an TTC: France : 50 Euros - Reste du monde : 60 Euros

commande par numéro TTC: France : 18 Euros - Reste du monde : 25 Euros

Version électronique :

sur demande / archives (depuis 2005) :

www.centreasia.org